

■ **EUROBAR, Yildiz**, à Genève, exploitation d'un bar.
(FOSC du 18.03.2003, p. 5). La procuration de Graber Udomluck
est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Konnek-
ke Bernd, d'Allemagne, à Versoix.
Journal no 7421 du 01.07.2003
(01068982 / CH-660.0.554.003-0)